

Vous souhaitez aider l'association



Remplissez ce coupon et renvoyez le accompagné de votre paiement ou de vos propositions à :

Aide aux Sourires
2 rue Saint-Sauveur, 51130 Vertus

- Je souhaite cotiser à l'association Aide aux Sourires, j'envoie la somme de 20 € (2005).
- Je souhaite faire un don de€ à l'association.
- Je souhaite parrainer un enfant grâce à :
 - L'envoi régulier d'argent qui aidera à la scolarisation des enfants du SAHDEC (nous vous enverrons une demande de prélèvement automatique)
 - Un don ponctuel de pour la scolarisation.
 - Un échange avec un ou des enfants de l'orphelinat
 - Une aide financière et / ou échange avec un enfant dans une famille (préciser) :

(demander brochure spécifique & infos à Olga, e-mail : bayu20032003@yahoo.fr)

- Je souhaite effectuer un don en nature ou participer à une action : contactez-nous par courrier postal ou par e-mail à contact@aide-aux-sourires.com

Pour que nous puissions vous contacter, veuillez compléter l'autre face de ce formulaire.

NOS MOYENS DE FINANCEMENT :

Les ressources de l'association sont fournies par :

- ⇒ Les cotisations des adhérents, les dons des particuliers, des entreprises (en monétaire, en matériels ou en main d'œuvre), des associations caritatives, les subventions publiques d'état ou européennes.
- ⇒ L'édition et la vente de cartes postales, de cartes de vœux, de calendriers, de tee-shirts... La carte postale disponible actuellement a été faite à partir de dessins des enfants de Sourire d'amour et du SAHDEC. Liste des points de vente sur le site Internet.



- ⇒ Exposition d'artisanat haïtien. Vous pouvez nous aider par la mise à disposition d'une salle, l'organisation de l'exposition vente, la publicité ou l'achat des œuvres... Une part des ventes ira directement au SAHDEC, l'autre aux artistes haïtiens créateurs. Liste des manifestations sur site Internet.
- ⇒ L'organisation de manifestations, kermesses, jumelages ...
- ⇒ Le journal de l'association. Entièrement réalisé par les bénévoles et au travers duquel les enfants pourront également s'exprimer. Il vous donnera des nouvelles de l'avancement des projets. (en projet encore)

Vos dons sont déductibles de vos Impôts...

Aide aux Sourires

Association créée en 2004, « Aide aux Sourires » a été fondée à l'initiative de parents adoptants d'enfants haïtiens, et du Pasteur haïtien, Inesse Joseph, qui depuis près de 20 ans consacre sa vie aux personnes les plus démunies. Pour leur venir en aide, elle a créé à Port-au-Prince le SAHDEC, Secours aux Aveugles, Handicapés et DEmunis de la région Centre, dont dépendent la Crèche « Sourire d'Amour » et l'Orphelinat de Pernier. D'autres personnes nous ont rejoint, sensibilisées par Haïti.



- ⇒ Pour que ces enfants grandissent dans les meilleures conditions possibles,
- ⇒ Pour que certains de ces enfants dont les parents sont vivants puissent à chaque fois que cela sera possible grandir au sein de leur famille,
- ⇒ Parce que le premier droit d'un enfant est de sourire à la vie,

Nous avons à cœur d'apporter notre soutien, tant affectif que matériel et financier au SAHDEC.

Les principales actions que nous souhaitons développer sont essentiellement centrées sur la santé, l'éducation, la formation et l'alimentation.

Aide aux Sourires, Association Loi 1901, à but non lucratif. Enregistrée en Préfecture de la Marne sous le N° 0511005020
Siège : 2 rue Saint-Sauveur, 51130 Vertus
Site Internet : www.aide-aux-sourires.com
Présidente : Marie-Claire Mangeot, Vice-Présidents : Olga Eglin,
Secrétaire : Pierre Brocvielle, Trésorière : Marie-Pierre Guille.
Membres section site Internet et publicité : Michel Le Coz, Anita Oden

Projets et actions en cours

SANTE :

- ☺ Par l'envoi de médicaments via une messagerie médicale. Cette section appelée « Pharmacie du Sourire » fonctionne avec la coopération d'Aviation Sans Frontières. Vous pouvez nous proposer la liste de vos médicaments non utilisés.
- ☺ Par la création d'une clinique mobile fonctionnant grâce à des médecins volontaires et en cas de nécessité par l'organisation d'opérations chirurgicales hors Haïti.

EDUCATION :

- ☺ Par le parrainage individuel ou collectif des enfants vivant à l'orphelinat ou dans leur famille.

Deux actions sont envisagées :

- L'aide financière, ponctuelle ou régulière, qui assurera l'éducation des enfants (paiement des professeurs de l'orphelinat et des frais de scolarité des enfants placés dans les écoles, directement via notre correspondante locale)
- Les échanges, prévus sur le long terme, entre les enfants haïtiens et des familles ou classes primaires françaises (jumelages d'écoles, photos, courriers...).



- ☺ Par la fourniture de matériel scolaire.

- ☺ Par l'information en matière d'hygiène, de contraception, de prévention et soins sur les maladies les plus répandues (SIDA, tuberculose, malnutrition), de diététique et d'alimentation, adaptée aux enfants.

- ☺ Par un soutien scolaire

FORMATION ET ALIMENTATION :

- ☺ Par la création d'un Restau du Sourire et d'une Boulangerie du Sourire.
- ☺ Par l'enseignement de techniques agricoles et la fourniture d'outils aratoires.

Nous recherchons des bénévoles pour former les jeunes adultes de l'orphelinat de Pernier à l'agriculture, à la boulangerie, à la mécanique. Le but est d'aider l'orphelinat et ses enfants à devenir plus autonomes financièrement et acquérir des savoir-faire utiles pour l'avenir.

Les dons (four à pain, générateur d'électricité, outils...) aideront les projets à devenir réalité.



Vous trouverez sur le Site Internet www.aide-aux-sourires.com des informations plus détaillées sur l'état d'avancement de tous ces projets.

Vous souhaitez aider l'association

Aide  aux Sourires ?

Remplissez ce coupon et renvoyez le, accompagné de votre paiement à :

Aide aux Sourires
2 rue Saint-Sauveur, 51130 Vertus

Afin que nous puissions vous contacter, veuillez compléter ce formulaire :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Vous nous avez connu grâce à :

Vous êtes plus particulièrement intéressé par le ou les projets :